



Formation Perfectionnement

Dirigeant de TPE PME

Bienvenue dans le programme de perfectionnement Dirigeant de TPE PME, composé de 6 parcours de formation, d'une durée totale de 70 heures.

Ce programme de perfectionnement est accessible en ligne pendant 6 mois, 24H/24 en illimité.

Le dirigeant de TPE/PME détermine les démarches stratégiques et les orientations pour le développement de sa structure.

Le dirigeant de TPE/PME traduit les orientations stratégiques en objectifs opérationnels. Il mobilise et gère des moyens humains, matériels, financiers et techniques. Il anime au quotidien une petite équipe. Il prend en compte les événements, hiérarchise les priorités et gère les aléas. Il peut réaliser des activités opérationnelles au sein de son unité.

Le dirigeant de TPE/PME exerce son activité de façon autonome. Il est en relation avec les fournisseurs, les clients et les acteurs de l'environnement externe. Il développe et contrôle la présence et la visibilité de sa structure dans l'environnement numérique. Il exerce une veille permanente et adapte sa gestion aux évolutions constatées ou à venir.

Objectifs :

Les objectifs de ce programme de perfectionnement de formation sont :

- de se perfectionner dans les 4 fonctions du poste : stratégique, commerciale, financière, managériale ;
- d'intégrer que le digital va bouleverser tous les business modèles et les organisations des entreprises.

Prérequis à la formation :

Expérience significative nécessaire

Public visé :

- Les dirigeants qui souhaitent développer leur entreprise
- Les personnes qui veulent créer une TPE/PME

Experts formateurs :

Les experts qui ont enregistré ces formations sont des consultants spécialisés en développement commercial, des experts-comptables, des consultants en digital. Ces experts sont des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros de l'heure.

Contenu de la formation :

Ce programme de perfectionnement est composé de 6 parcours de formation, validés par 6 examens réalisés en ligne, effectués lorsque l'apprenant a étudié au moins 70% d'un parcours de formation. La correction des tests est automatique et donne lieu à la délivrance d'une note.

L'attestation de formation mentionne les titres des parcours de formation étudiés à 70% et les notes obtenues aux examens.

- Je finance mes projets et mon entreprise – Télécharger le parcours (PDF)
- Je développe mon chiffre d'affaires – Télécharger le parcours (PDF)
- Je motive mes équipes – Télécharger le parcours (PDF)
- Je développe l'entreprise avec mes équipes – Télécharger le parcours (PDF)
- Je développe la RSE et le bien-être au travail – Télécharger le parcours (PDF)
- Je transforme l'entreprise avec le digital – Télécharger le parcours (PDF)

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Ce programme de perfectionnement est accessible pendant 6 mois.

Temps formation vidéo : 52 heures

Temps examen : 6 heures

Temps de travail personnel : prises de notes, recherches complémentaires, préparation des examens : 2 heures par parcours, soit 12 heures

TEMPS TOTAL PROGRAMME DIRIGEANT DE TPE PME : 70 heures

Prix :

760 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr